

4ième réunion inter-université du groupe « CA » (Dunkerque)

Ordre du jour:

- principes directeurs pour la construction d'une offre commune de formation – Laurence BROZE (Lille 3),
- sur la spécialisation – Philippe DUEZ (Artois),
- structuration de l'ESR (discussion/débat),
- questions diverses.

Accueil

Faustin Aïssi (VP CA ULCO): nous sommes un peu moins nombreux, peut-être sommes nous un peu trop éloignés (environ 30 présents) ... Souhaite la bienvenue à l'ULCO dans l'un des 4 sites (+ Calais, Boulogne, St Omer). L'ULCO c'est 13000 dont 3900 en convention moitié avec la Catho reste avec d'autres partenaires, soit 9000 sur les sites du Littoral. Pas eu la chance de participer au Plan Campus, pour autant nous avons nous même mis en place notre plan campus pour établir nos priorités, 4 priorités, souhaitons être visibles (régionalement, nationalement, internationalement) sur: les énergies renouvelables et environnement, le campus de la mer (plutôt Boulogne), formation d'ingénieurs et entrepreneuriat (beaucoup d'étudiants en éco/gestion). Nos 4 priorités où nous souhaitons être regardés. Voilà ce que souhaitais vous dire en introduction et en vous remerciant d'être tous présents.

Offre de formation (présentation par Laurence Broze – Université Lille 3)

Laurence Broze (Lille 3): Introduction à une méthode de travail pour réfléchir à une offre commune de formation. Repose sur l'étude des documents d'arrêtés d'habilitation. Plus de questions que de réponses. Travail qui peut servir de suggestions/pistes pour la suite des réunions.

Ce sujet est plombé par:

- le dossier de la formation des maîtres,
- la menace de “carte régionale des formations” comprise par le fait de spécialiser les sites
- les stratégies identitaires
- la concurrence entre les universités
- l'écart entre les évaluations des universités lilloises et non lilloises (être relégué comme collège universitaire et une certaine arrogance lilloise réelle ou imaginée)
- les alliances actuelles.

Je préfère 'offre' plutôt que 'carte' qui fait penser à la spécialisation. On n'a pas attendu la LRU pour la concurrence entre universités ...

Enjeux: sortir de la concurrence stérile qui existe déjà et peut nous amener à être l'objet d'arbitrage politique que nous n'aurions pas choisi. Construire un vrai service public d'enseignement supérieur. Répondre à ce défi dans une région en grande difficulté économique et sociale.

Qu'est-ce qu'une offre commune de formation ?

En licence: maquettes communes ? contenus communs ? cours communs ? jurys communs ? règles de compensation communes ? règle de progression commune ?

Estime qu'il faudrait un tableau synthétique sur ces deux derniers aspects.

Au niveau des masters: même question + encouragement de masters « régionaux » ? adossement à des équipes de recherche « régionales », avec anticipation du prochain passage de l'AERES pour

construire des labos A+, A dans tous les secteurs (faire le point sur les B). mutualisation des formations « rares » (à creuser) ?

Et la Catho ?

Convention Artois-Catho sur la formation des maîtres. Cela ne sert à rien de fustiger l'Artois si on ne joue pas la transparence et que l'on ne fait pas le point sur toutes les co-habilitations.

Problème du périmètre d'une offre (manque les arrêtés d'habilitation de l'Artois et Valenciennes ...)

Quels sont les établissements réellement en faveur d'une coopération ?

C'est quand même un problème ... nécessaire que les 1er VP relaient cela auprès de leur Président. Ou alors on dit que l'on ne veut pas jouer le jeu ? Si tout le monde ne veut pas forcément coopérer, soit, mais que cela soit dit.

Présentation offre de formation Lille 1+2+3+ULCO

offre de formation riche et extrêmement variée

L,MD dans tous les secteurs disciplinaires avec toujours au moins un adossement recherche sur un labo A ou A+

Il faut être conscient de cet atout.

En Licence:

Arts, lettre, langues: Lille 3 + ULCO

Droit, éco, gestion: Lille 1+2+3 + ULCO

SHS: Lille 1, 3+ULCO

Sciences, techno, santé: Lille 1,2+ULCO

Peu de mentions co-habilités: une seule sur science métiers de l'éducation et de la formation (Lille 1+3)

En Master:

Arts, lettre, langues: Lille 3 + ULCO

Droit, éco, gestion: Lille 1/2/3+ULCO

SHS: Lille 1, 3+ULCO

Sciences, techno, santé: Lille 1,2+ULCO

Il doit exister beaucoup de regroupement dans cette offre de formation

Par contre, en Master de très nombreux masters co-habilités

Beaucoup entre Lille 1+ULCO et Lille 1+3 – biologie-santé Lille 1 + 2 – STAPS Lille 2+ULCO

analyse économique des politiques publiques Lille: 1,2,ULCO

management collectivités territoriales: Lille 1,2,3

Qu'est-ce qu'un master co-habilité ?

Quelle est l'intensité de la co-habilitation ? Y-a-t-il vraiment des collaborations ? Enseignements sur un seul site ou plusieurs ? Modes de rémunération des enseignants ? Jurys communs ? Épreuves communes ?

Lorsqu'il y a une co-habilitation il y a des règles il faudrait en disposer et les étudier.

Charles Coutel (VP CA Artois): il y a eu confusion dans la demande (cf. des arrêtés), notre offre est publique disponible sur notre site. De la friture mais pas de mauvaise volonté. Nous répondrons en temps et en heure (lundi et jeudi prochain) sur nos relations avec l'ICL sur la formation des maîtres. C'est monnaie courante que la Catho conventionne avec des universités publiques, sinon le Recteur réquisitionne des collègues qui président des jurys. C'est une présentation partielle et non partielle, nous avons aussi des masters co-habilités par ex avec l'ULCO, nous sommes là partenaire, dès le début.

Faustin Aïssi (VP CA ULCO): Le VP CA de Valenciennes s'est excusé. (réponse à une remarque car il n'a assisté à aucun des réunions du groupe inter-u !)

Yann Secq (CA Lille 1): Petit préalable que chacun se présente: nom et établissement pour les prises de notes.

Martine ? (Valenciennes): J'ai relevé la remarque sur la non transmission des arrêtés, je suis un peu étonnée de cette non réponse. Cela relève plus de l'omission involontaire ou du cafouillage que de l'intention. (Remarque: je n'ai toujours eu aucun retour concernant le PV de CA en rapport avec le PRES de la part du VP de Valenciennes ...).

Faustin Aïssi (VP CA ULCO): On peut toujours compléter avant la prochaine réunion. Je confirme qu'il y avait eu une demande de transmission des arrêtés envoyée par Laurence à tous les VP.

Laurence Broze (Lille 3): quand on veut comparer, il faut des documents homogènes, on s'était mis d'accord sur le fait que l'on utiliserait les arrêtés. Pas question que je fouille sur les sites.

Yann Secq (CA Lille 1): sur la disponibilité il est nécessaire que les VP et les directions se bougent. Pour le PRES, j'ai du baser mon travail sur la transmission d'info par des collègues élus faute de retour des VP (sauf le PRES et Lille 2, pour Lille 1 accès direct via l'intranet).

Gérard Hilmoine (CA Lille 3): est-ce que les établissements sont réellement en faveur d'une coopération ? A Lille 3, on se pose de sérieuses questions sur une des universités. Et je suis surpris que sur l'une des questions qui nous concerne directement (cf. mastérisation), on nous répond « que l'on sera informé en temps venu » ...

Charles Coutel (VP CA Artois): le périmètre de notre réunion c'est de réfléchir sur la faisabilité un cran après. Je redis que sur le financement de deux UE, des décisions vont se stabiliser lundi lors du CA du PRES. Ensuite, le périmètre du PE comme relevant des prérogatives d'Artois a été décidé et reconduit.

Thierry Balenghien (Lille 1): En ce concerne les conventions déjà actives, il y en a que l'on ignore. J'ai été sollicité par des collègues de Marseille, pour une convention avec un établissement d'Aix. Cela déborde du seuil de l'académie ...

Faustin Aïssi (VP CA ULCO): Il faut faire une proposition très précise. 1. c'est l'état français qui a la collation des grades (Remarque: ce n'est plus vrai depuis l'accord Vatican/Kouchner !), 2. il n'est pas anormal qu'un établissement privé conventionne avec un public. Si c'est national, on regarde les établissements qu'il y a autour. Quand c'est à l'international, on demande l'autorisation du Ministère de la Recherche. 3. si nous allons vers des coopérations, il faudra que nous ayons des règles communes.

Laurence Broze (Lille 3): avant les règles, les questions de la transparence. On a aussi des masters co-habilités avec d'autres établissements hors académie.

Faustin Aïssi (VP CA ULCO): on s'est engagé dans cette direction depuis des années, de faire des collaborations avec de nombreux établissements.

T.Balenghien (Lille 1): cela ne concerne pas l'ULCO. Ce n'est pas pour en discuter maintenant, dans le cadre de la transparence, que l'on n'aille pas voir sur les sites privés pour savoir que l'on a une convention. (référence apparemment à une convention entre Lille 2 et un établissement privé d'Aix

(lequel ?) qu'on fait remonter des collègues de Marseille).

F. Meilliez (VP CA Lille 1): merci pour cet exposé. Il y a des questions essentielles auxquelles il faut répondre. Au delà de cette première rangée de question, je pointe des questions de rang 2, moins pratiques, plus conceptuelles, mais essentielles sur les principes directeurs. 2 éléments: on reparlera peut-être de la territorialité. D'abord adossement à la recherche, M caractérisé, conclu que les L ne le soit. Me paraît être une question fondamentale, enjeu très important. Certains nombres de discussions pour essayer de faire ressortir, sur des bases économiques, des universités recherche (M) et des universités collèges (L). ce qui n'est pas dit clairement, c'est justement ça: si on n'a pas besoin d'E-C en L c'est facile de justifier les collèges. Deuxième point, inventaire de l'existant, on va en faire quoi ? Nécessaire de faire le bilan de ce qui fonctionne bien ou pas. Doit-on partir de l'existant tel qu'il est ou ne faut-il que nous apporter une expérience à partir de quoi en faisant « table rase », on pourrait imaginer un schéma cohérent avec une répartition sur la territorialité.

Laurence Broze (Lille 3): On voulait surtout que l'on regarde ce qui existe, regarder comment cela fonctionne et ensuite proposer.

Yann Secq (Lille 1): D'accord avec F. Meilliez, mais il faudrait pour cela qu'il y ait plus de PR et moins d'ATER et doctorants dans les premières années de L dans ce cas. Il faudrait aussi que l'enseignement retrouve une place aussi importante que la recherche ce qui serait une véritable révolution culturelle ... Sur ce point de l'existant, ce qu'il faut avant tout c'est avoir l'information et l'on constate que c'est déjà la première des difficultés. On ne peut pas avoir de discussion sérieuse sans disposer d'informations factuelles.

Philippe Duez (Artois): la présence de M constitue un attracteur fort pour les L.

Philippe Vervaecke (CEVU Lille 3): merci pour votre présentation. Je voudrai aussi mettre une demande: il y a eu une réunion ici même (groupe « CEVU »). Ce qui a été soulevé ici pourrait être discuté dans ce groupe, sur ces questions précises, il y a un fort intérêt à les réactiver.

Charles Coutel (VP CA Artois): j'ai relayé ce souhait auprès des instances et cela fait son chemin. Simplement, il y a des réticences, car les VP CEVU se réunissent déjà beaucoup.

Francis Guilbert (CA Lille 1): Combien de temps a-t-on mis pour en arriver à cela ? Alors que le véritable enjeu est d'avoir un positionnement collectif face aux enjeux internationaux. Il faut un groupe de 4/5 personnes, pas forcément à nous E-C, mais que nos universités mobilisent quelqu'un pour nous faire ces topos. Avec sans doute quelques personnes qui les accompagnent.

Faustin Aïssi (VP CA ULCO): on est dans cette démarche, puisque l'on doit rendre quelque chose en juin.

Alain Durocher (Lille 2): on ne doit pas se substituer au groupe « CEVU » et « CS ». 6 universités, c'est plus qu'un mammoth la gestation sera longue ... On a vu qu'il y a des grands domaines, ne peut-on faire des groupes sur ces domaines qui feraient des propositions. Si on répond à toutes les questions de Laurence, on aura déjà bien avancé.

Laurence Broze (Lille 3): il y a vraiment un blocage sur l'offre de formation et lorsque les VP CEVU se réunissent il semble que cela soit un sujet tabou. C'est pourquoi j'ai essayé de mettre en valeur les points de convergence plutôt que ceux conflictuels.

Thierry Balenghien (Lille 1): c'est intéressant ce genre de frottement, on aborde des problèmes de réflexion collective, quelle que soit la forme à venir de l'université régionale, ces questions sont

permanentes. La forme (du rapprochement) est un va et vient entre les questions et il faut que ces questions aient des réponses pérennes. Il est important de travailler sur des thématiques qui doivent être posées, mais dans une relative urgence, c'est la forme qui importe.

Yann Secq (CA Lille 1): soyons sérieux: il y a un manque réel de volonté politique et de coopération. C'est clair. Les VP ont à leur disposition une administration, si il y avait une réelle volonté les ressources seraient mobilisées. Mais nous sommes déjà en période électorale ... La seule question qui se pose est: quelles sont les universités qui souhaitent aller vers une coopération beaucoup plus étroite ? Après seulement on peut commencer à travailler. Je pense sans trahir mes collègues que le CA de Lille 1 est clairement dans cette orientation de coopération.

Faustin Aïssi (VP CA ULCO): pour l'ULCO, il n'y a aucun doute.

Véronique Demars (VP CA Lille 2): pour Lille 2 aussi, vous avez toujours eu les documents rapidement :) (cf. pour la synthèse sur le PRES et les arrêtés d'habilitation).

Laurent Zalewski (Artois): impression que l'adossement recherche est déjà orienté sur les A/A+ pour avoir une formation, ce n'est pas prendre le domaine dans le bon sens. Il y a parfois des Master A+, et des formations pas classées A par ex à Lille. Si on ne trouve pas de schéma de coopération, on ne peut pas collaborer.

Francis Meilliez (VP CEVU Lille 1): j'ai rencontré mon VP CEVU et il m'a dit il souhaite remettre en route au moins une réunion « CEVU », il est en contact avec le VP de l'ULCO sur ce point. Il faut maintenir la pression pour avancer là dessus.

Le principe de spécialisation et ses conséquences sur la structuration de l'offre de formation dans le PRES (présentation par Philippe Duez – Université d'Artois)

Philippe Duez (Artois): avis d'un socio-économiste, aménageur du territoire, j'ai osé un certain nombre de questions. Pas plus de crédit qu'un autre pour décider quoique ce soit. Concerne les conditions si nous souhaitons aller vers plus de coopération. Question des tailles des universités et de l'histoire car l'on ne démarre pas tous sur la même ligne.

Quel sens donner à la spécialisation (approche économique) ?

Spécialisation par type de public (sélection ou pas), par université, par diplôme, par territoire, par fonction (insertion pro. lien avec type de public).

Vertige lors de la lecture du projet IDEX, on en arriverait à des universités sans étudiant !

Spécialisation liée au principe d'efficacité budgétaire mais pas seulement puisque l'université à le monopole de la délivrance des diplômes LMD (Remarque: NON plus depuis Vatican/Kouchner !). Renvoie à la nécessité de défendre des emplois qui existent, pose la question entre la défense des salariés et celle de la mission de service public.

L'université souffre du principe de spécialisation par public, notamment en raison des moyens beaucoup plus élevés attribués aux formations sélectives.

Ne pas rester seulement dans une logique d'affectation des moyens.

- faut-il spécialiser par territoire ? Question de la concentration de formations.
- centraliser ou décentraliser ? Question de la gouvernance.
- Faut-il respecter le principe d'équité alors que l'on a des publics particuliers. Mais il ne faut pas en avoir honte, nous formons des cadres qui ont une valeur économique, sociale et culturelle.

Nous avons tous intérêt à coopérer. C'est le principe qui amène le plus d'efficacité. A condition qu'un certain nombre de règles soient claires et que l'on s'engage à les respecter.

Quel scénarii peut-on envisager sur la structuration (référence à un document de prospectice de la DATAR) ? (se reporter sur le site pour le support qui sont trop long pour être saisi en direct ;)

Scénario catastrophe: spécialisation absolue. Peut peut-être se justifier parfois.

Livrea lire « les universités vont-elles se fondre dans la mondialisation ? » A ce jeu là, il y a toujours plus gros que soit !

Serait le scénario de la compétition entre les 6 universités publiques avec idée de concurrencer les grandes écoles en jouant le jeu de l'excellence.

Abandon de l'idée d'équité sociale et spatiale. C'est la logique des IDEX, plan campus ...

Second scénario extrême: le localisme, refus de coopérer et replis identitaire. On perdrait évidemment en efficacité. Sur le plan de la gouvernance, c'est le scénario de l'anarchie.

Troisième scénario: celui du local différencié, idéal selon moi, même si il y a deux façons de le voir. Celui de la coopération dans la construction d'une offre de formation: soit spécialisation relative ou de la spécification.

Je voterai contre des principes d'exclusion systématique du type : dans les IDEX interdit de faire figurer des labos qui ne sont pas A/A+.

Scénario néo-jacobin: l'état va décider sur la base d'une logique de l'excellence (plan campus ou IDEX) ou néo-girondin: décider sur quelles bases doit se faire la spécialisation.

Le contexte nous met en concurrence, mais nous ne sommes pas obligés de le faire. Cela ne nous empêche pas de viser une certaine forme d'excellence mais en respectant des principes d'équité sociale et spatiale.

Yann Secq(Lille 1): Je n'ai pas bien compris ce que recouvre l'idée de spécialisation par « spécification » ?

Philippe Duez (Artois): on a des ressources dans le territoire, on part du fait que ces ressources procurent un avantage et on ne va pas plus loin. Alors que la spécification suppose la mise en réseau local ou régional, mais sans être en autarcie. On peut construire localement les ressources permettant de construire une offre cohérente au niveau local et régional.

Alain Durocher (CA Lille 2): faut il faire de l'halieutique (?) à Avesnes-sur-Helpe ? Il peut y avoir plusieurs scénario selon les domaines ... mais il y a quand même des ancrages existants.

Philippe Duez (Artois) : oui, on ne va pas développer les nano-technologies partout.

Alain Durocher (CA Lille 2): il faudrait que l'on essaie de répondre à ces questions par domaine. On peut continuer à parler ainsi entre gens sympathiques et qui se connaissent de mieux en mieux. Mais il faut que l'on réponde à ces questions et que l'on fasse des propositions.

Gérard Hilmoine (Lille 3): deux choses: quelques exemples pour illustrer cette présentation car c'est très théorique et question qui revient tout le temps de la « gouvernance », qui prend les décisions ? On n'a pas répondu, à Lille 3, nous voulons coopérer, nous ne nous sommes pas mis d'accord sur le périmètre et la structure, mais nous souhaitons travailler avec des gens qui veulent coopérer, mais si on se met d'accord, comment ces choses là sont décidées, par qui et comment ? C'est toute la question de la souveraineté et de la subsidiarité ?

Thierry Balenghien (Lille 1): question du titre, structuration offre de formation du PRES ? (référence au titre du dernier transparent).

Philippe Duez (Artois): non je voulais dire au niveau régional.

Charles Coutel (VP CA Artois): par exemple, on peut en Artois travailler à la coopération, il n'y a pas de procès d'intention entre nous. Nous avons la volonté de coopérer avec en tête une idée de maillage et de réseau. Ne faisons pas de malentendus sur la diffusion des informations. Il existe ces domaines, l'excellence n'est pas nécessairement là où les évaluateurs l'ont décidé ... parfois il suffit d'être là au bon moment quand il faut et où il faut (pour les notations AERES).

Philippe Duez (Artois): c'est ma position personnelle. Par rapport à la forme que cela pourrait prendre, mais c'est quand même bien les principes qui sont fondamentaux, même si il ne faut pas ignorer ensuite les règles de fonctionnement et les formes de « gouvernance ». Pour moi cela vient dans un second temps.

Faustin Aïssi (VP CA ULCO): Il faut prendre une décision par rapport à cela (cf. discussion par domaines).

Charles Coutel (VP CA Artois): les domaines sont connus, mais pour éviter les malentendus. Au tableau encore incomplet mais en construction, peut-être pourrions-nous ajouter le chapeau « domaine » et voir les formations et co-habilitation pertinentes et pas seulement existantes.

Francis Meilliez (VP CA Lille 1): ce mot d'excellence nous fait toujours bondir car il est utilisé pour faire des classements. Elus en janvier 2007, on a toujours réfuté ce mot lors de notre campagne en le remplaçant par le mot exigence. Mot qui implique et responsabilise davantage, plus qualitatif et ne renvoie pas à une image de classement.

Christian Hauer (VP CA Lille 3): lors des premières réunions on se rendait compte de ce qui avait dans la réunion suivante (cf. ordre du jour). J'ai du mal à voir ce qu'il faudrait faire la prochaine fois. Qu'est-ce qu'on fait ?

Yann Secq (CA Lille 1): Je souhaite faire un point sur la question de la mastérisation lors de la prochaine réunion. Ce qui s'est passé et se passe en ce moment est intéressant en terme de rapprochement et de coopération.

Gérard Hilmoine (Lille 3): La formation des futurs enseignants: point brûlant et délicat. Je préfère que l'on parle de ce que nous faisons tous, sur lesquels il y a de vrai problème de concurrence. J'avais proposé que le groupe CEVU se penche sur cette question là, je me demande si cela ne devrait pas être majoritairement des élus du groupe CEVU qui se saisissent de cette question là.

T. Balenghien (Lille 1): à partir d'un cas d'école vécu, c'est bien peut-être un exemple, pas de fonctionnement parfait ... Ce qui m'intéresserait c'est de savoir, si il y avait eu une autre structure, comment cette situation aurait été plus ou moins dégradée. Qu'est-ce que l'on veut faire et comment le faire ?

Charles Coutel (VP CA Artois): L'Artois propose que les différents échanges entre CEVU soient institutionnalisés et fasse l'objet d'un point d'information.

Faustin Aïssi (VP CA ULCO): (raté le début de l'intervention :(). Question des domaines pour constituer des petits groupes ?

Laurence Broze (Lille 3): les ME ce n'est pas un cas d'école, c'est trop spécifique, cela ne va rien nous apprendre sur le reste. Il y a toute la question des personnels de l'IUFM qui intervient dedans. Cela ne peut pas être un cas d'école qui nous permettrait d'avancer. Il faut plutôt travailler sur les règles de progression et voir à quel point il y a convergence ou divergence.

Alain Durocher (Lille 2): On pourrait s'intéresser aux formations dans le domaine de l'environnement. Comme il y en a un peu partout, il serait intéressant que l'on s'y penche.

Francis Meilliez (VP CA Lille 1): Je partage l'avis de Laurence, la formation des maîtres n'est peut-être pas un support intéressant pour notre groupe. Quelle est la mission de ce groupe ? Ce n'est pas de traiter un problème pratique en cours, qui mobilise entre autre les présidents ... On va faire quoi ? Amener un troisième avis sur cette situation ? Sur le même principe, prendre un thème sur l'environnement ou autre. Travailler sur les différentes structures (d'organisation régionale).

Claire Bornais (CS Lille 1): Il ne fait pas évacuer la formation des maîtres, car cela pose des problèmes de fond commun à une structure commune ultérieure. Poise la question du niveau qui prend les décisions et on ne peut pas passer à côté de l'analyse d'un problème pareil. Il y a un déficit démocratique, les VP CEVU discutent sauf qu'ils ne sont pas consultés sur les décisions. Acte de ce qui est décidé au niveau du PRES, des directions sont représentées sans mandat de leur conseil. On a un vrai problème que l'on retrouvera dans toute structure où l'on n'a pas de représentation démocratique. On n'ose pas parler de cette question là.

Faustin Aïssi (VP CA ULCO): si inter-u « CA » doit se prononcer sur cette question, c'est sur l'aspect politique: que faisons nous ? Quelle gouvernance ? Même si j'entends bien que l'IUFM est à l'Artois.

Thierry Balenghien (Lille 1): on parle d'absence de démocratie, c'est un constat. Sous quelle forme on veut vivre plus tard.

Laurence Broze (Lille 3): je ne tiens pas à évacuer la formation des maîtres, mais c'est trop spécifique.

? (Artois): comment on organise le territoire, comment on s'organise ? (pas le temps de prendre).

Christian Hauer (VP CA Lille 3): la première chose à faire n'est pas de choisir la structure, mais ce que l'on veut faire ensemble. On prend les choses à l'envers. Il faut se mettre d'accord sur les missions, la structure elle même se fera presque toute seule.

Yann Secq (CA Lille 1): Je rejoins complètement C. Hauer (fond avant structure). Par rapport à la proposition de Francis, parler de structure alors que la confiance n'est pas encore présente et les principes partagés ne sont pas identifiés ! Rappel, après le temps du bilan, il y a les propositions, sur le PRES, j'attends toujours des réactions pour les propositions ... Parler dans le vide, cela ne coûte pas cher, mais cela ne nous fera pas avancer. Il faut faire une analyse et des propositions sur des thèmes précis, PRES et formation des maîtres, cela serait un grand pas concrètement.

Faustin Aïssi (VP CA ULCO): je rappelle que l'on est déjà au mois de mars, il ne nous reste que 3 séances (avril/mai/juin).

Philippe Vervaecke (Lille 3): ce qui m'intéresserait, c'est de savoir sur la formation des maîtres, comment cela s'est passé ailleurs, dans les autres régions ? Cela pourrait être enrichissant. Il faudrait aussi revenir sur la présentation de Laurence? J'aimerais qu'il y ait des réponses aux questions sur les modalités concrètes de fonctionnement.

Claire Bornais (CS Lille 1): J'entends souvent parler de l'urgence de produire un document en juin qui soit porteur de propositions. On met la charrue avant les boeufs. On a besoin d'avoir des discussions nourries et si le temps est plus long que celui que l'on avait évalué au début, cela ne me paraît pas dramatique. On sera en pré-campagne électorale à partir d'octobre prochain, les équipes

pour 2012 auraient intérêt à se préoccuper de ces questions.

Gérard Hilmoine (Lille 3): Il est raisonnable de se fixer une date. Profiter pour avancer, je souhaite que les premiers échanges aient lieu sur la structuration. Concernant la structure commune, souhaite pas un topo entre les différentes structures (fédération, confédération, ...). Par contre, j'ai des idées claires sur ce que je ne veux pas: une structure au niveau de la région avec un président et un CA, c'est-à-dire une fusion des établissements, taille trop importante. Lille 3 habitué à fonctionner sur un site très groupé contrairement au Littoral. Une coopération sur un territoire aussi large me paraît difficile, il va falloir faire le tri sur ce qui doit être discuté ici et ce qui doit l'être en conseils. Je souhaite que l'on parle de la formation des maîtres car tous les établissements sont concernés. On ne peut pas attendre un comportement vertueux de tout le monde lorsque l'on est dans un cercle vicieux. Inimaginable qu'il y ait une formation de P.E concentrée à Arras et une P.E à Lille. Que le privé à Lille n'est pas imaginable ! Il y a des questions que personnes ne veut se saisir: concours pour les professeurs des lycées professionnels, personne ne veut le faire.

Charles Coutel (VP CA Artois): qui a jamais dit que c'est sur un endroit que devrait se concentrer une telle préparation. Personne ne l'a jamais dit.

Faustin Aïssi (VP CA ULCO): Nous sommes conscient que la collation des grades est publique, le fait que l'Artois ait signé une convention avec l'ICL alors qu'il y avait un accord, je le dis très clairement, il n'est pas normal que même si le président de l'Artois a la signature, il n'est pas normal que les présidents n'aient pas été associés à la convention avec la Catho. Si on veut une structure commune, cette façon de faire ne peut pas être acceptée.

Thierry Balenghien (Lille 1): « je sais ce que je ne veux pas », j'ai entendu que tu connaissais tous les avantages des différentes structures, je ne pense pas que tous les membres du groupe de travail aient ce niveau de compréhension.

Philippe Vervaecke (Lille 3): Je reviens sur la question de Yann, je pense qu'il faut proposer des alternatives à ce qui existe (cf. PRES). Je suis préoccupé, à part un étudiant, ils ne sont pas présent, il n'y en a qu'un, c'est un élément sur lequel il faut travailler quelle que soit la structure. Travailler à 6 d'accord, le PRES c'est une pluralité plus importante. Il faudrait pérenniser une instance de consultation des 6 universités, une sorte de sénat qui soit une instance, un adjuvant de l'organe décisionnel.

Laurence Caubrière (Lille 3): Je voudrais des précisions sur le delta entre ce que les universités ont voté en ce qui concerne les statuts du PRES.

Véronique Demars (VP CA Lille 2): Il y a eu une 1ère modification qui a été votée par tous les CA, mais n'ont pas été portés au JO. Deuxième modification votée par Lille 2, 3, Centrale, Mines, non présentée à Lille 1, rejetée à l'ULCO et pas de nouvelles à l'Artois.

Faustin Aïssi (VP CA ULCO): pour ce qui concerne l'ULCO, on a voté la première mouture, pour la seconde, le CA a rejeté les modifications.

Pascal Ruskowski (Valenciennes): on a voté les statuts en septembre 2008, puis en octobre 2009, certaines missions de rapprochement ont été votées et aussi l'ajout d'un représentant de la communauté urbaine.

Gérard Hilmoine (Lille 3): Seule la version qui a été votée partout est valable.

Faustin Aïssi (VP CA ULCO): Pour la prochaine réunion, il faudrait que quelqu'un présente les

différentes structures et aller plus loin en donnant des pistes sur celles qui seraient mieux selon tel ou tel critère.

Gérard Hilmoine (Lille 3): Il faudrait commencer par ce qui est informatif et qui ne porte pas à débat (lors de la prochaine réunion). Il est plus logique de commencer par les différents types de structuration et la question de la formation soit dernier point. Et progression/compensation en point 2.

Yann Secq (Lille 1): j'invite chacun à lire la synthèse faite sur le PRES, surtout les annexes, et à faire remonter les extraits de PV concernant ces questions pour compléter ce document. Si on a fait le tour sur la question, cela sera déjà une contribution pour juin. Je rejoint Claire sur la question de l'urgence et la pérennisation du groupe, demande à ce que les présidents s'engagent à maintenir le fonctionnement. Je demande aussi la transmission des projets d'établissements, des contrats quadriennaux, des bilans sociaux, des règlements intérieurs, des règlements des études de chacune des universités.

?: Il ne faut pas confondre structuration juridique et organisation. Il faut que l'on réfléchisse sur l'organisation et après on regardera la structuration juridique. (un autre élu réagit en indiquant que la structuration juridique a un fort impact sur l'organisation !).

Véronique Demars (VP CA Lille 2): la prochaine réunion aura lieu à Lille 2, nous avons pensé qu'il sera difficile de venir sur le site de l'université (car il y a des problèmes de stationnement), on vous propose donc de se réunir plutôt 1 Place Déliot.

Fin de la séance à 18h05.

Prochaine réunion: le 15 avril à Lille 2 (1 Place Déliot)

Ordre du jour:

- types de structuration,
- règles de progression et compensation en L et M,
- la formation des maîtres, analyse et perspectives.

Il y a accord pour qu'il y ait intervention d'invités lors de cette réunion (ie. spécialistes sur un des points de l'ordre du jour).